

FICHE PROTOCOLE STANDARD 1 :

Identifier le trait de côte

L'identification du trait de côte est un préalable indispensable pour un suivi de l'évolution du littoral. Néanmoins cette identification n'est pas toujours facile, la morphologie (les formes) du littoral n'étant pas homogène. Parfois, sur un même endroit du littoral, différents traits de côte peuvent être identifiés selon la perception de la personne. Même si différents traits de côte peuvent être exacts, dans le cadre d'un suivi il est nécessaire de s'harmoniser sur une définition commune du trait de côte, pour que les mesures prises par différentes personnes puissent être interoperables.

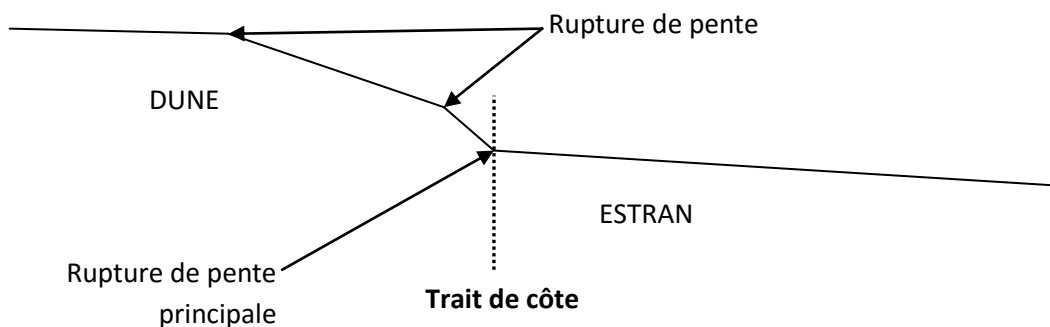
Dans ce cadre, le projet CoCliCô s'appuie sur la définition du SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine) pour la définition du trait de côte :

“Le trait de côte correspond à la laisse des plus hautes mers dans le cas d'une marée astronomique de coefficient 120 et dans des conditions météorologiques normales (pas de vent du large, pas de dépression atmosphérique susceptible d'élever le niveau de la mer).”

De plus, cette définition du trait de côte a été reprise par le CEREMA (Centre d'études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) dans l'élaboration de la stratégie nationale de suivi du trait de côte.

Si de prime abord la définition du trait de côte par le SHOM semble imperceptible sur le terrain, l'observation de la morphologie du littoral permet souvent de révéler le trait de côte **rapidement et simplement**. En effet, dans le cas de côtes sableuses, il s'agit souvent de **la base du massif dunaire** (le pied de dune), ce dernier étant façonné par les grandes marées de vive-eau.

La base du massif dunaire est simple à reconnaître : il s'agit de la principale **rupture de pente** entre l'estran et le massif dunaire. Une rupture de pente est **la limite entre deux surfaces en pente dont l'inclinaison est différente** :



Le trait de côte s'identifie souvent très simplement avec **la base du massif dunaire** (exemple n°1). La base du massif dunaire peut également prendre une morphologie particulière et être caractérisé par **une micro-falaise dunaire** (exemple n°2). Lorsque **la rupture de pente n'est pas clairement visible**, **la limite de végétation est un indicateur efficace** pour identifier la base du massif dunaire et localiser le trait de côte (exemple 3). La **présence d'un cordon de galets** (exemple 4) **n'implique aucun changement quant à l'identification du trait de côte**, ce cordon étant recouvert lors d'une grande marée de vive-eau.

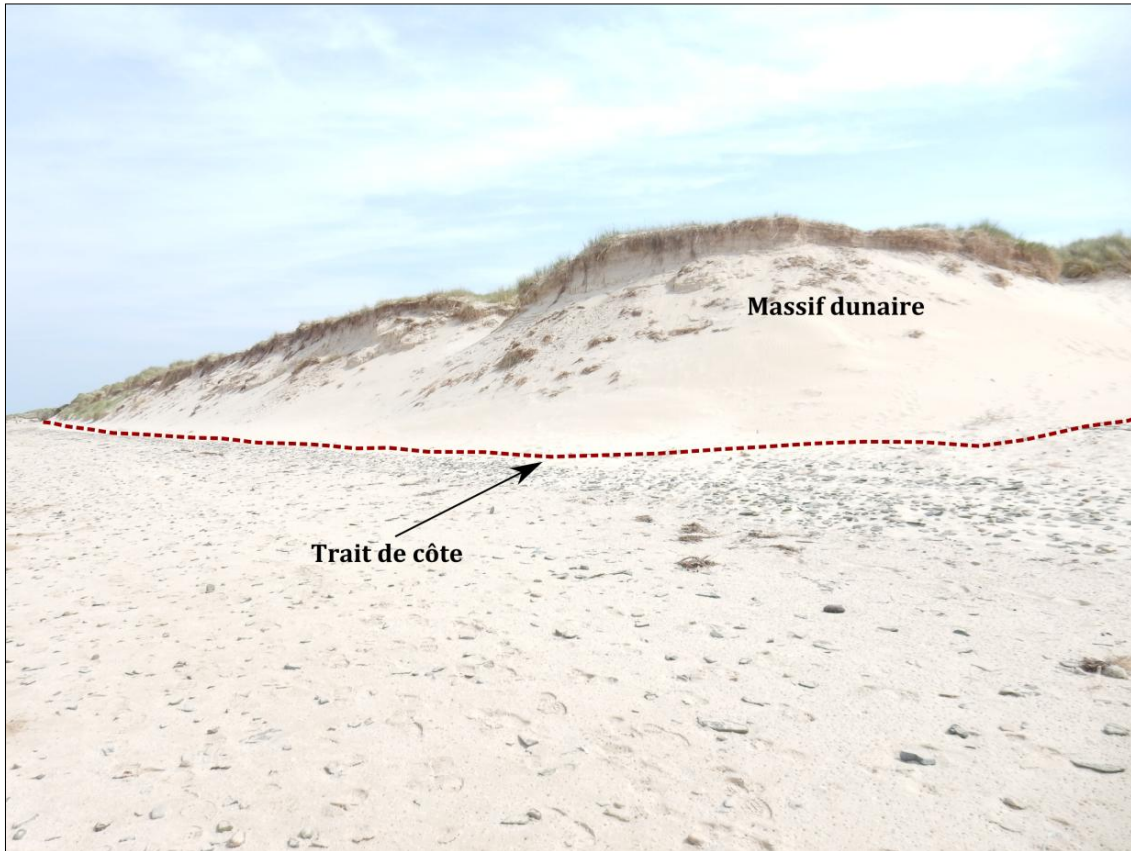
Si, lors d'un relevé, l'identification du trait de côte est incertaine, n'hésitez pas à la signaler dans l'étape *“commentaire libre”*.



FICHE PROTOCOLE STANDARD 1 :
Identifier le trait de côte

Exemples :

Exemple n°1 : BASE DU MASSIF DUNAIRE



Exemple n°2 : BASE DU MASSIF DUNAIRE (avec présence d'une micro-falaise d'érosion)



FICHE PROTOCOLE STANDARD 1 : Identifier le trait de côte

Exemple n°3 : BASE DU MASSIF DUNAIRE (identification du trait de côte avec la limite de végétation).



Exemple n°4 : BASE DU MASSIF DUNAIRE (avec présence d'un cordon de galets sur le haut estran)

